



**Centre d'Entrepreneurship Prescott et Russell**  
**Demande de proposition**

**DETPR-003**

**Projet: Demande pour des conférenciers, mentors et coachs  
d'affaires pour le programme Entreprise en démarrage Plus**

**Fermeture: 14 h, le 2 juin 2017**

**Pour information:**

Benoit Brunette– Agent de projets  
Centre d'Entrepreneurship Prescott et Russell  
59 rue Court, C.P. 304  
L'Orignal, ON K0B 1K0  
Téléphone: (613) 675-4661 / 800-667-6307, poste 8106  
[bbrunette@prescott-russell.on.ca](mailto:bbrunette@prescott-russell.on.ca)

# **Demande pour des conférenciers, mentors et coachs d'affaires pour le programme Entreprise en démarrage Plus**

## HISTORIQUE

Le Centre d'Entrepreneurship Prescott et Russell (CEPR) est un réseau de bureaux/Centre d'encadrement pour les petites entreprises dans l'ensemble de l'Ontario, qui vient en aide aux entrepreneurs qui veulent démarrer et développer leurs entreprises. Une initiative du Ministère du Développement économique et de la croissance, ayant comme but de soutenir une économie forte et novatrice qui peut fournir des emplois, des opportunités d'affaires et de la prospérité pour tous les Ontariens et Ontariennes.

## INTRODUCTION

Le CEPR amorce une demande de proposition pour des services de conférenciers, mentors et/ou coachs d'affaires pour aider les entrepreneurs à démarrer et à développer leurs activités en ce qui concerne l'initiative du programme Entreprise en Démarrage Plus.

Les conférenciers, mentors et/ou coachs d'affaires doivent être à la fois des entrepreneurs ainsi qu'avoir une bonne connaissance vis-à-vis les enjeux entrepreneuriaux (en phase démarrage et du développement des affaires) afin de pouvoir offrir des conseils judicieux aux futurs entrepreneurs. L'objectif est d'aider les participants inscrits à prospérer dans leurs marchés respectifs.

Dans le cadre du programme Entreprise en Démarrage Plus, le Centre d'Entrepreneurship Prescott et Russell doit fournir de la formation et du mentorat pour les participants admissibles au programme de subvention pour les démarrages, expansions et/ou successions d'entreprises à travers la région de Prescott et Russell.

Le programme vise à répondre aux besoins de développement économique local et/ou régional et, le cas échéant, se concentre sur des industries et secteurs spécifiques ou l'innovation est vitale.

Les objectifs du programme aideront à bâtir et créer une province prospère:

1. Offrir des programmes d'entrepreneuriat à tous les Ontariens, âgés 18 ans et plus;
2. Aligner les activités avec les besoins locaux et/ou régionaux et les opportunités liées aux petites entreprises;
3. Générer des résultats économiques grâce à la création et à l'expansion des entreprises;
4. Soutenir et renforcer les entreprises principales.

Le Centre d'Entrepreneurship de Prescott-Russell ne doit exposer aucun des frais engagés par un proposant ou un proposant potentiel dans la préparation des documents de proposition ou des visites sur le site. Tous ces coûts sont à la charge du proposant.

### **1. DEMANDE DE CRÉATION DE CONTENUS**

Cette demande de proposition (DP) vise à créer des ateliers axés sur l'innovation des différents sujets d'affaires. Ces sujets comprennent, sans s'y limiter, à notre série Démystifier (Plan d'affaires, Plan de Marketing, Médias Sociaux et Trouver mon idée d'entreprise) et notre série Boot camp (Shopify et Marketing). La fonctionnalité clé et les critères essentiels pour cette demande de

proposition sont énumérés ci-dessous:

a. Critères et exigences:

- Connaissance approfondie des programmes offerts et des actions prises par le CEPR;
- Créez des leçons novatrices qui réfléchiront sur la philosophie du CEPR:
  - Série Démystifier et série boot camp démarrage d'entreprises;
  - Enseigner aux participants admissibles les concepts essentiels d'appartenir une entreprise et de l'exploiter;
  - Préparer les entrepreneurs à présenter leurs entreprises devant le panel de juges;
  - Les sujets seront, sans s'y limiter:
    - Boot Camp Affaires (classes de 2 h)
    - Exercice de simulation Entreprise d'un jour
    - Gestion financière
    - Marketing
    - Création de site Web
    - Marketing des médias sociaux
- Tous les droits d'auteur appartiendront au CEPR;
- Chaque participant inscrit au programme Entreprise en Démarrage Plus aura un maximum de 15 heures de mentorat subventionné.
- D'autres sujets possibles comprennent: les techniques de vente, l'art de la communication, le développement de sa clientèle, la qualité du service à la clientèle, les ressources humaines, la comptabilité et la publicité et promotion.

## 2. SOUMISSIONS

Le conférencier/mentor/coach d'affaires:

- doit inclure ses prix pour des classes/sessions de formation par taux horaire.
- a une connaissance approfondie des programmes et de leurs livraisons par le CEPR.
- doit être disponible pour travailler dès le début de juin 2017.
- doit soumettre un curriculum vitæ de son expérience en matière d'exploitation d'une entreprise en créant son portfolio tout en gardant à l'esprit que l'objectif sera d'aider nos clients à devenir expert et à améliorer leur sens des affaires tout au long des leçons.

## 3. EXPÉRIENCE DES CONFÉRENCIERS/MENTORS/COACHS D'AFFAIRES SOUMISSIONNAIRE

Le conférencier/mentor/coach d'affaires:

- Aura de l'expérience à enseigner des leçons à plusieurs étudiants (classes de 5 à 10 maximum).
- Tous les documents soumis en réponse à cet appel d'offres deviendront la propriété du CEPR et deviendront documents publics à la fin du processus d'évaluation et que la décision d'attribution sera faite.

## 4. PREUVE D'ASSURANCE

- Le conférencier/mentor/coach d'affaires sera tenu de présenter une preuve formelle d'assurance (certificat) qui couvre les ERREURS et OMISSIONS et la responsabilité civile de 5 000 000 \$ au nom des Comtés unis de Prescott et Russell, en tant qu'assureur ajouté.

## 5. TEMPS DE RÉPONSE, REMISE DE SOUMISSION ET LA DATE DE FERMETURE

- Le Centre d'Entrepreneurship Prescott et Russell va envoyer cette demande de proposition par invitation à un minimum de vingt (20) conférenciers/mentors/coachs d'affaires.
- Le conférencier/mentor/coach d'affaires soumissionnaire répondra à la personne-ressource indiquée au paragraphe (8) dans ce document pour recueillir des informations si nécessaires.
- Le conférencier/mentor/coach d'affaires soumissionnaire soumettra son offre par courriel en format pdf/doc/xls ou par la poste régulière avant le **2 JUIN 2017 À 14 H.**

## 6. DÉCISIONS ET ANNONCES

- Le Centre d'Entrepreneurship Prescott et Russell ne fondera pas sa décision sur le coût uniquement.
- Le Centre d'Entrepreneurship Prescott et Russell a le droit de rejeter tout ou en partie des soumissions et de procéder à un deuxième tour de demande de proposition en tout temps, après la date de clôture, si les soumissions qui ont été fournies n'étaient pas jugées satisfaisantes.

## 7. CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations contenues dans le présent document sont confidentielles et sont fournies uniquement à titre d'information de compréhension aux exigences du projet. En aucun cas les renseignements devraient être divulgués à aucun tiers.

## 8. PERSONNE RESPONSABLE

Toute question concernant le processus de proposition, format de la réponse, ou des exigences de service peut être adressée à Benoit Brunette au (613-675-4661 poste 8106) ou par courriel : [bbrunette@prescott-russell.on.ca](mailto:bbrunette@prescott-russell.on.ca)

## 9. CENTRE D'ENTREPRENEURSHIP PRESCOTT ET RUSSELL

Toute correspondance doit être adressée à :

Benoit Brunette, Agent de projets  
Centre d'Entrepreneurship Prescott et Russell  
Comtés unis de Prescott et Russell  
613-675-4661 x 8106  
[bbrunette@prescott-russell.on.ca](mailto:bbrunette@prescott-russell.on.ca)

Adresse postale:

**Comtés unis de Prescott et Russell  
Développement économique et touristique  
59, rue Court, C.P. 304  
L'Original ON K0B 1K0**

---

**CAROLE LAVIGNE, Ec.D.**  
Directrice, Développement économique et touristique